

## LE SITE DU THÔT DEVIENT UNE ÎLE

Site du Thôt à LATTES (simulation d'une montée des eaux suite au dérèglement climatique)  
2100, 2050, 2030 ? : Le site de l'ancienne décharge de déchets ménagers du Thôt devient une île



« Cela va également concerner l'intérieur des terres avec des conséquences négatives prévisibles par une remontée de la nappe phréatique, des zones humides qui seront inondées et des zones qui n'étaient pas humides qui vont le devenir. L'intrusion d'eau salée dans les aquifères d'eau douce, à l'intérieur du Lez, de la Mosson, du Rieucoulon avec un blocage des écoulements et l'eau salée qui pourra remonter très loin à l'intérieur des terres »

Dans leur dernier rapport, les experts du GIEC estiment que l'élévation des mers et des océans pourrait atteindre un mètre en 2100.

Mais les conséquences du réchauffement climatique sur le niveau de l'eau se feront ressentir sur le long terme, bien après cette date fatidique. Dans la récente étude parue dans « Environmental Research », les scientifiques esquissent plusieurs scénarios de montée des eaux en fonction de la gravité du réchauffement climatique :

Dans l'hypothèse où la planète ne se réchaufferait plus, si toutes les émissions de gaz à effet de serre étaient brutalement stoppées dès maintenant, le réchauffement climatique déjà engagé contribuerait à une montée des eaux moyenne de 1,9 mètre.

En cas de réchauffement limité à 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle - un seuil qui sera atteint en 2030 d'après le GIEC -, l'eau monterait de 2,9 mètres.

Dans l'hypothèse d'un réchauffement à 2°C, le niveau des mers grimperait de 4,7 mètres.

Si la planète se réchauffe de 3°C - scénario le plus probable d'ici 2100 selon le GIEC si l'on continue à émettre des gaz à effets de serre au rythme actuel -, le niveau de l'eau monterait de 6,4 mètres.

Enfin, scénario le plus catastrophique : en cas de réchauffement de 4°C, les océans s'élèveraient de 8,9 mètres

Rapport IFREMER - CONTAMINATION CHIMIQUE DES SEDIMENTS (Bilan de la Campagne ROCCHSED 2017) : Après une baisse des teneurs en mercure des moules de 1985 à 2005, la concentration augmente depuis 2005 (Figure 10). Ainsi, les résultats des mesures dans le sédiment et le biote vont dans le même sens.

**Une explication proposée pour expliquer ces fortes teneurs en mercure dans les étangs de l'Arnel, du Prévost ou du Mejean (Pérols) est la présence de l'ancienne décharge de l'agglomération de montpelliéraine (le Thôt) en bordure de l'étang de l'Arnel, que l'on soupçonne d'avoir relargué des lixiviats pendant de nombreuses années dans les lagunes proches, à l'occasion d'épisodes pluvieux.**

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00467/57885/60184.pdf>